

Réf: Dossier N° 217902

## Avis de constitution

### SOCIETE « ABJLH »

Abidjan, Plateau, Rue A7 Pierre Semard, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du mercredi 24 mai 2023 reçus par Me Coulibaly Moussa Dognimé , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le mercredi 24 mai 2023, il a été constitué une SAS U aux caractéristiques suivantes :

#### **SOCIETE « ABJLH »**

L'activité de commissionnaire de transport ;  
L'organisation logistique des transports de marchandises en provenance ou à destination du territoire national ou à l'international, par tous modes de transports appropriés ;

La participation de la Société à toutes sociétés, créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe à celui de la présente Société, notamment par voie d'apport fusion, alliance, association en participation ou création de sociétés nouvelles ; et,

Généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, directement ou par l'intermédiaire de tiers, pour elle-même ou pour le compte de tiers

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Plateau, Rue A7 Pierre Semard, Lot 00, Ilot 00

**M BARBE ERIC ANDRE (PRÉSIDENT)**

**M LE GARFF YANN YVES ARMAND (DGA)**

**n°CI-ABJ-03-2023-B17-00070 du 24/05/2023 au Tribunal du Commerce**

**99 ans**

**n°38391/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023**

Pour Avis

Le CEPICI

